

Brochure de remboursement concernant Avance® Solo selon le TARMED

Le remboursement de la thérapie par pression négative à usage unique ayant été supprimé du champ d'application de la LiMA (application individuelle par différentes personnes et matériel de soin), des incertitudes ont émergé quant à son utilisation médicale. Nous mettons ce guide à votre disposition afin qu'il vous serve d'aide en cas de questions relatives à l'utilisation d'Avance Solo et à son remboursement par les assureurs-maladie.

Nous vous communiquons notre estimation juridique ci-dessous:

La thérapie par pression négative à usage unique peut être facturée selon le TARMED en tant que matériel à usage courant (c'est-à-dire selon l'IG-20) si elle forme une partie intégrante d'une prestation efficace et appropriée. L'assureur peut être amené à contrôler la prestation. Sont contrôlés: le respect des critères de traitement des plaies; l'efficacité, l'adéquation et le caractère économique, ainsi que la conformité avec le champ d'application du TARMED (matériel à usage courant). Ainsi, il n'est pas possible, par exemple, de facturer une remise comme matériel à usage courant dans le sens de l'IG-20. Les autres informations contenues dans cette brochure aident les médecins et les utilisateurs à justifier de la prestation auprès de l'assurance.

Informations générales

- L'IG-20 du TARMED règle la facturation des consommables et des implants.¹
 - La remise de matériel à l'assuré ou à un autre prestataire ne doit pas être facturée en tant que matériel à usage courant.²
 - La référence à la LiMA sous l'IG-20 a été supprimée par l'OFSP le 01/01/2018 avec une mention indiquant que la LiMA ne se rapporte qu'aux utilisations individuelles.³
 - Le matériel fait partie intégrante de la prestation et la facturation (ou le remboursement) est réglée dans les contrats tarifaires correspondants, et est ainsi sans relation avec la LiMA (Art. 20 Para. 2 OPAS).
 - Le DFI a refusé d'inclure la thérapie par pression négative à usage unique dans la LiMA, car elle ne pouvait pas être clairement distinguée des systèmes réutilisables et un montant maximal de remboursement supérieur à celui des systèmes réutilisables avait été demandé.⁴
- La présomption de prestation obligatoire s'applique dans le TARMED, et une thérapie Avance Solo permet d'économiser des frais par rapport au montant maximal de remboursement des systèmes réutilisables que l'on retrouve dans la LiMA.
- La 11e réunion du groupe de coordination pour le matériel de soin a eu lieu le 01/06/2023 sous la direction de l'OFSP.

Consensus: les appareils à usage unique peuvent être facturés selon l'IG-20. Santésuisse a pris part à la réunion en tant que représentante de toutes les assurances.



Avance® Solo

Thérapie par pression négative à usage unique sans compromis

 **Mölnlycke®**

Nous sommes à votre disposition

- Hotline disponible 24h/24 et 7j/7 pour les patients et les utilisateurs
- Aide en cas de rejet par les caisses-maladie
- Ateliers pratiques
- Conseils pour la saisie des articles dans le TARMED
- Crédit d'analyses des frais

Raisons de rejet et brève argumentation

1. Caractère économique (Art. 32 LAMal)

- Avance Solo est considérablement plus avantageux que les systèmes réutilisables (montant du remboursement de la location conf. à la LiMA).
- Il permet de raccourcir ou de réduire les hospitalisations liées à une thérapie par pression négative (si cela est possible d'un point de vue médical), ce qui permet d'économiser des frais.
- Selon la LAMal, le rapport bénéfices/coûts des matériels est décisif.
- Économie de temps

2. Adéquation

- Selon l'Art. 32 LAMal, la prestation est adéquate si elle permet d'obtenir l'effet visé.⁵
- L'intérêt de l'assuré est également pris en compte dans l'approche médicale.⁶
- Comparé aux systèmes réutilisables, l'adéquation est avant tout due à la mobilité considérablement améliorée du patient à domicile (si cela est possible d'un point de vue médical) avec peu de restrictions (électricité, poids).
- Avance Solo ne pèse que 130 g et fonctionne complètement sur batterie à une puissance constante de -125 mmHg.

3. Efficacité

- Un traitement est efficace lorsqu'il convient pour guérir ou atténuer des problèmes de santé.⁷
- L'efficacité doit être démontrée par des études scientifiques.
- Avance Solo propose des études cliniques qui peuvent être appliquées à Avance Solo.

*35 % de frais
en moins par rapport
aux systèmes
réutilisables de
la LiMA⁸

*Jusqu'à 33 %
d'économie de
temps consacré à
l'administration⁹



Scannez le code QR et retrouvez plus
d'informations sur notre site Web.

SCAN ME

Références:

- 1: TARMED GI-20; FMH, TARMED - Die häufigsten Fragen, Stand: 22. April 2021, S. 3.
- 2: 20 - Verbrauchsmaterialien und Implantate - TARMED 01.09.BR (KVG) Online Browser (tar tools.ch)
- 3: Bundesamt für Gesundheit, Antworten auf häufig gestellte Fragen zu den Anpassungen der Tarifstruktur TARMED per 1. Januar 2018, Version vom 5. Juli 2019, S. 6.
- 4: Kommentar zu den Änderungen des Antrag 2 KLV vom 1. September 2022 per 1. Oktober 2022, S.8 (www.bag.admin.ch/migel)
- 5: OFK-KIESER/GEHRING/BOLLINGER, KVG/UVG Kommentar, 2018, Art. 32 KVG, Rz. 4.
6. Vgl. dazu beispielsweise BGE 130 V 299 oder BGE 125 V 95.; OFK-KIESER/GEHRING/BOLLINGER, KVG/UVG Kommentar, 2018, Art. 32 KVG, Rz. 5.
7. OFK-KIESER/GEHRING/BOLLINGER, KVG/UVG Kommentar, 2018, Art. 32 KVG, Rz. 2.
- 8: Vergleich 14 Tage, regelmässige Verbandswechsel, wenig bis mässig Exsudat, kleine bis mittelgrosse Wunde
- 9: Kurzumfrage Spitäler für Anmeldung, Abmeldung, Kostengutsprache vs. TARMED. 50% benötigen weniger als 30min

Apprenez-en plus sur www.avancesolo.com/fr-ch

Mölnlycke Health Care AG, Brandstrasse 24, 8952 Schlieren, Suisse. Tél.: +41 44 744 54 00, info.ch@mölnlycke.com

Les marques Mölnlycke, Avance et Safetac, de même que les logos correspondants, sont des marques déposées à l'échelle mondiale d'un ou de plusieurs membres du groupe de sociétés Mölnlycke Health Care. © 2024 Mölnlycke Health Care AB. Tous droits réservés. CH-DWC015

